

République du Tchad

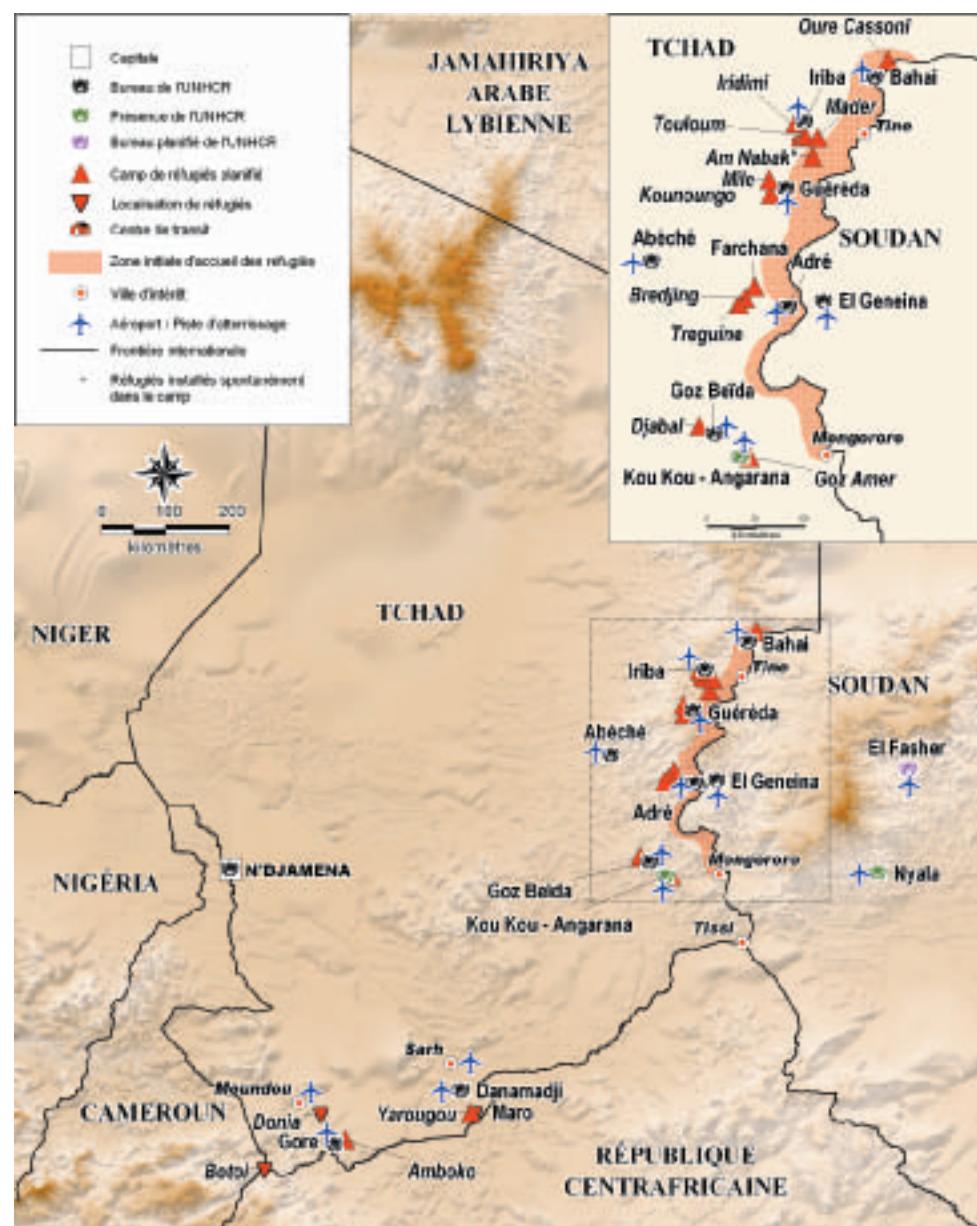
Objectifs principaux

- Offrir une protection internationale conforme aux normes juridiques internationales aux réfugiés originaires de la République centrafricaine (RCA) et aux réfugiés urbains originaires d'autres pays.
- Offrir une assistance essentielle aux réfugiés centrafricains logés dans des camps pour faciliter leur intégration au Tchad ; consolider les structures des camps et renforcer les capacités des femmes réfugiées.
- Prodiguer une assistance sous forme de soins et d'entretien aux réfugiés et demandeurs d'asile urbains résidant à N'djamena, en accordant une attention particulière aux femmes vulnérables, aux enfants et aux personnes âgées, et promouvoir l'égalité des sexes.
- Recenser la population réfugiée au Tchad oriental et méridional pour obtenir les statistiques nécessaires à la gestion d'une base de données démographiques fiable.
- Organiser des ateliers de formation à la protection internationale et à la programmation à l'intention du personnel de l'UNHCR, des autorités centrales et locales et des partenaires d'exécution.

| Chiffres prévisionnels ¹ | | |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Population | Janv. 2005 | Déc. 2005 |
| République centrafricaine (réfugiés) | 33 000 | 20 000 |
| Autres réfugiés | 4 400 | 5 300 |
| RDC (réfugiés) | 600 | 700 |
| Demandeurs d'asile | 400 | 500 |
| Total | 38 400 | 26 500 |

¹Les activités prévues pour les 300 000 Soudanais réfugiés au Tchad sont présentées dans le chapitre suivant, « Tchad oriental et Darfour ».

Total des besoins : 4 748 061 dollars E.-U.



Contexte

Faits nouveaux

À l'époque où le présent document a été rédigé, il y avait près de 33 000 réfugiés centrafricains au Tchad méridional, dont 27 000 réfugiés assistés dans les camps d'Amboko et de Yarougou. Les 6 000 réfugiés restants, qui s'étaient installés chez des parents proches dans des villages frontaliers, étaient pour la plupart confrontés à des difficultés économiques et avaient demandé à être transférés dans les camps pour y recevoir une assistance élémentaire. L'UNHCR a entrepris de les recenser et a commencé à organiser leur transfert.

La région septentrionale de la République centrafricaine, d'où proviennent la plupart des réfugiés, est toujours la proie d'une grande insécurité. Les

réfugiés font état de pillages et d'exécutions. Nombre d'entre eux ont construit des abris semi-permanents et se sont engagés activement dans des activités agricoles. Il semblerait que plusieurs réfugiés souhaitent s'installer au Tchad.

Les autorités locales et la Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR), le partenaire gouvernemental de l'UNHCR, ont observé des arrivées sporadiques de demandeurs d'asile, ainsi que des mouvements en direction et en provenance de la RCA. L'on a également relevé quelques rares cas de retours spontanés et définitifs des réfugiés. Selon des enquêtes récentes, menées auprès de la population réfugiée, les réfugiés suivent attentivement l'évolution de la situation politique dans leur pays, où des élections présidentielles et législatives doivent être organisées en décembre 2004 et janvier 2005. Il est probable que si les conditions de sécurité s'améliorent au nord de la RCA, certains réfugiés envisageront de regagner leur pays.

Contraintes

L'instabilité politique en RCA, ainsi que dans différents pays d'origine des réfugiés urbains, notamment la République démocratique du Congo (RDC) et le Soudan, constitue toujours le principal obstacle au rapatriement. Envisagée sous un angle historique et culturel, la coexistence entre les réfugiés originaires de RCA et la population résidant au Tchad méridional ne risque guère de poser de problèmes majeurs. La tension monte toutefois entre les éleveurs (réfugiés pour la plupart) et les agriculteurs au sujet des droits de pâturage, d'autant qu'il n'existe pas de couloirs où les réfugiés pourraient mener leurs bêtes sans abîmer les cultures et les autres formes de végétation. Faute d'un financement adéquat, le programme de l'UNHCR ne bénéficie pas de l'appui nécessaire, en termes de logistique et de gestion. En conséquence, les besoins des réfugiés n'ont pas été adéquatement pris en charge.

Stratégie

Protection et solutions

En 2005, en attendant que la situation soit propice au rapatriement librement consenti des 33 000 réfugiés centrafricains résidant à Goré et à Danamadji,

au Tchad méridional, l'UNHCR entreprendra de consolider les abris et les infrastructures communautaires à Amboko et à Yaroungou. L'Organisation encouragera différentes activités – agricoles, génératrices de revenus, éducatives et axées sur le développement communautaire –, l'idée étant d'engager les réfugiés sur la voie de l'autosuffisance, de sorte qu'ils soient autonomes à moyen et à long terme.

L'UNHCR travaillera en partenariat avec différentes ONG et agences des Nations Unies et en coordination avec le Gouvernement du Tchad. Les moyens des services techniques de l'État qui coopèrent avec l'UNHCR seront renforcés. La coordination avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays se poursuivra également.

L'UNHCR débattra avec le Gouvernement tchadien et les autorités locales de la nécessité impérative de mettre en place un système apte à assurer l'accueil des réfugiés et à traiter leurs dossiers, dans le respect des normes juridiques internationales. L'Organisation coopérera étroitement avec la CNAR pour veiller au respect de certaines règles et procédures instituées, relatives par exemple à la détermination du statut de réfugié. En 2005, une politique clairement définie sera élaborée à l'intention des réfugiés soudanais résidant dans des agglomérations.

Assistance

Réfugiés centrafricains

En 2004, les réfugiés résidant à Danamadji et à Maro ont été transférés dans des sites nouvellement aménagés, où ils ont pu construire des abris et obtenir des terres pour y pratiquer l'agriculture. Les réfugiés transférés de Danamadji au camp de Yaroungou ont reçu des outils agricoles, ainsi que des matériaux de construction qui leur ont permis de bâtir des abris. En 2005, l'UNHCR et les partenaires d'exécution présents dans les camps continueront à dispenser une assistance vitale dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'assainissement, des abris et du développement communautaire.

Réfugiés urbains

Les réfugiés qui résident en milieu urbain au Tchad sont originaires du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, d'Éthiopie, du Libéria, de la République du Congo, de Somalie, de Sierra Leone et du Soudan.



République du Tchad

À Bahai, des travailleurs chargent des marchandises sur un camion libyen en partance pour Tiné. La plupart des sacs contiennent des matelas qui seront vendus sur le marché local. Du sud de la Libye, il faut quinze jours pour rallier Tiné, en empruntant des routes extrêmement périlleuses. *UNHCR / H. Caux*

Ils sont en général bien intégrés dans leurs communautés d'accueil et mènent différentes activités génératrices de revenus, notamment dans le domaine de la restauration, de la coiffure, de la musique et du petit commerce. Les enfants réfugiés bénéficient d'une assistance destinée à faciliter leur scolarisation. Depuis la fermeture du bureau de l'UNHCR au Tchad, en 2001, l'assistance avait été réservée aux réfugiés urbains les plus vulnérables.

En 2005, l'Organisation et ses partenaires aideront les réfugiés urbains à rechercher des solutions durables, en privilégiant l'intégration sur place. Les réfugiés seront encouragés à entreprendre des activités génératrices de revenus, susceptibles de les conduire à l'autosuffisance. L'éducation des enfants réfugiés sera considérée comme prioritaire et les réfugiés vulnérables bénéficieront d'une assistance particulière.

En raison du climat d'insécurité qui persiste au Darfour (Soudan occidental) et au nord de la République centrafricaine, l'on s'attend à de nouvelles arrivées en provenance de ces régions en 2005. Selon les estimations de l'UNHCR, le nombre de réfugiés urbains au Tchad devrait s'élever à 5 000 au début de l'année 2005.

En partenariat avec une ONG locale, l'UNHCR recherchera des solutions durables pour remédier au sort de certains réfugiés individuels. Les fonds disponibles en 2004 n'ont pas permis de financer un

projet d'assistance sous forme de soins et d'entretien pour les réfugiés urbains, de sorte que l'aide a été réservée aux plus vulnérables. Il importe de débloquer des fonds de toute urgence pour financer une assistance multisectorielle en 2005 si l'on veut donner aux réfugiés urbains la possibilité de devenir autosuffisants à long terme.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

En 2005, les activités en faveur des réfugiés urbains et centrafricains seront supervisées par le délégué de l'UNHCR à N'djamena, qui bénéficiera de l'appui de deux bureaux extérieurs installés à Goré et Danamadji. Le programme de l'UNHCR au Tchad sera géré par 17 expatriés, 45 collaborateurs tchadiens et cinq VNU.

Coordination

La protection internationale et la coordination du programme d'assistance aux réfugiés seront assurées en coordination avec quatre ONG et avec la CNAR. Un comité d'admissibilité se chargera de la procédure de détermination du statut de réfugié à l'intention des demandeurs d'asile ; l'UNHCR offrant

des conseils juridiques en matière de protection internationale.

En coordination avec les autorités locales, les organisations de l'ONU et ses partenaires opérationnels, l'UNHCR prodiguera une assistance humanitaire aux réfugiés. Le Haut Commissariat participera activement aux réunions interorganisations.

| Bureaux | |
|------------------|--|
| N'djamena | |
| Abéché | |
| Adré | |
| Bahai | |
| Danamadji | |
| Djabal | |
| Goré | |
| Goz Beïda | |
| Guéréda | |
| Iriba | |
| Kou Kou-Angarana | |

| Partenaires |
|---|
| Organismes gouvernementaux |
| Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR) |
| ONG |
| <i>Africa Concern</i> |
| Croix-Rouge tchadienne |
| Médecins sans Frontières (Belgique) |
| Autres |
| PAM |

| Budget (dollars E.-U.) | | | |
|--|------------------|--------------------------|-------------------|
| Activités et services | Programme annuel | Programme supplémentaire | Total |
| Protection, suivi et coordination | 1 375 741 | n/a | 1 375 741 |
| Abris / autres infrastructures | 84 213 | n/a | 84 213 |
| Activités génératrices de revenus | 136 283 | n/a | 136 283 |
| Appui opérationnel (aux partenaires) | 257 648 | n/a | 257 648 |
| Assainissement | 53 753 | n/a | 53 753 |
| Assistance juridique | 33 743 | n/a | 33 743 |
| Besoins domestiques | 143 353 | n/a | 143 353 |
| Eau | 71 414 | n/a | 71 414 |
| Education | 246 746 | n/a | 246 746 |
| Production vivrière | 64 516 | n/a | 64 516 |
| Santé | 250 704 | n/a | 250 704 |
| Services communautaires | 192 561 | n/a | 192 561 |
| Sylviculture | 32 703 | n/a | 32 703 |
| Transport / logistique | 578 795 | n/a | 578 795 |
| Vivres | 3 568 | n/a | 3 568 |
| Total des opérations | 3 525 741 | n/a | 3 525 741 |
| Appui au programme | 1 222 320 | n/a | 1 222 320 |
| Total | 4 748 061 | n/a | 4 748 061 |
| Besoins totaux pour l'assistance aux réfugiés soudanais au Tchad oriental ¹ | | 55 957 566 | 55 957 566 |

¹La ventilation par secteur n'est pas encore disponible, le montant total des besoins étant encore à l'étude et sera soumis, pour approbation définitive, au Comité d'examen des opérations, au Siège.

Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à sept pour cent soit 3 542 434 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).